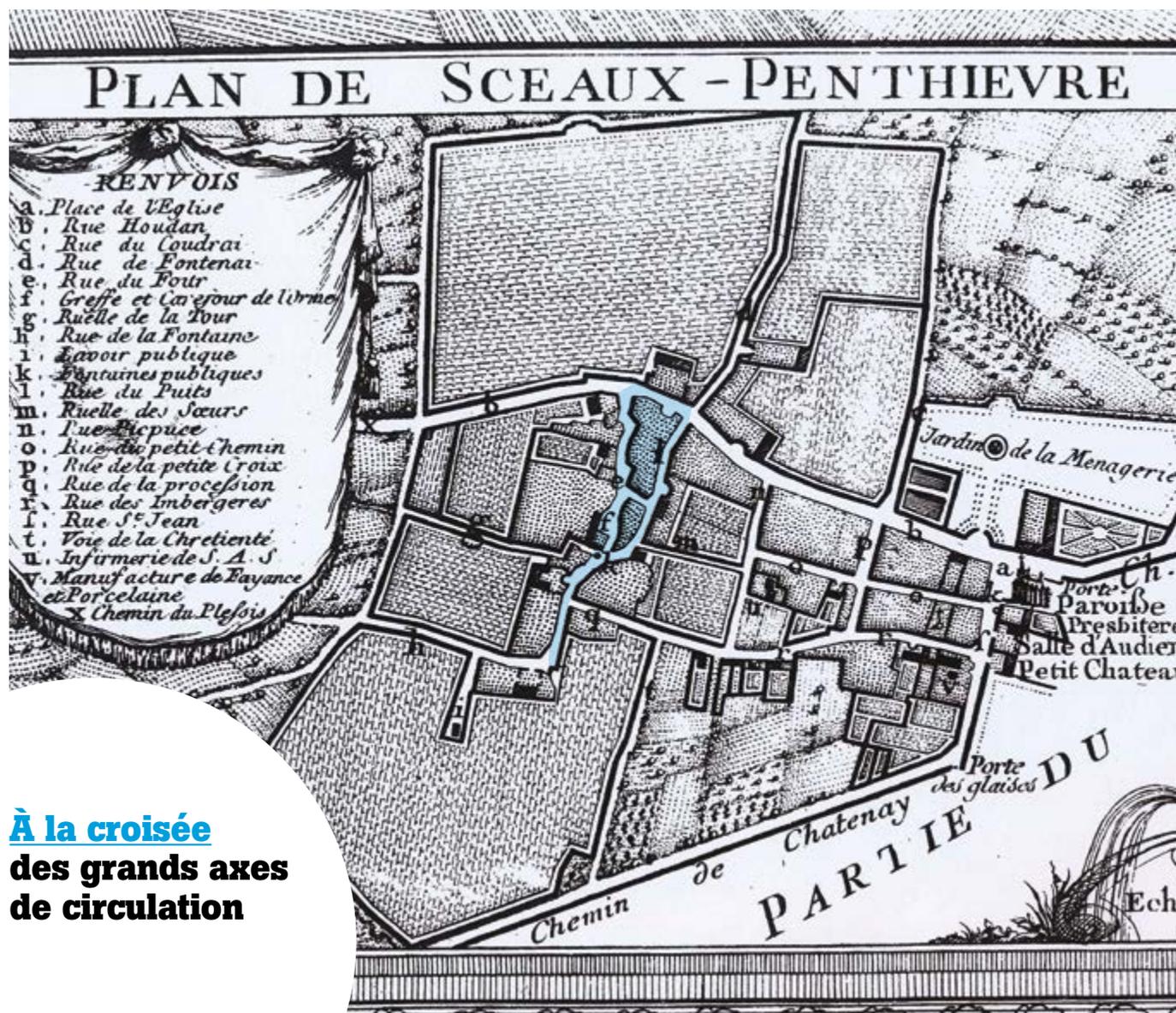


L'îlot Voltaire a marqué l'histoire et l'identité sceennes jusqu'à sa disparition, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Longtemps délaissé, cet espace va reprendre vie avec le projet d'aménagement du centre-ville.

Sur les traces de l'îlot Voltaire



**À la croisée
des grands axes
de circulation**

En bleu, le futur "îlot Voltaire". Plan de Cicille, 1782

860

C'est le nombre d'habitants recensés dans les rues Houdan (côté îlot Voltaire), du Four et Voltaire en 1931, sur une population scéenne de 7 200 personnes

33

C'est, en moyenne, le nombre d'habitants dépendant d'un même sanitaire, rue du Four, en 1933.

1938

C'est la date à laquelle la majorité des constructions situées entre les rues du Four et Voltaire sont démolies.

Aujourd'hui, les villes doivent relever un double défi : maintenir leur dynamisme face à des territoires de plus en plus concurrentiels et préserver leur pouvoir de décision. Dans ce contexte, Sceaux s'est emparée de l'avenir de son centre-ville, un espace essentiel pour développer l'attractivité de la commune et fédérer ses habitants. Issu de la consultation "Parlons ensemble du centre-ville", le projet d'aménagement présenté au printemps dernier prévoit ainsi de reconstituer un quartier disparu depuis la fin des années 30 : l'îlot Voltaire, à l'emplacement de l'actuelle place du Général-de-Gaulle.

Un quartier populaire

L'îlot Voltaire apparaît parmi les plus anciens quartiers de Sceaux, dans le triangle formé par la rue Houdan, la rue du Four et la Grande Rue (devenue ensuite rue du Puits, de la Fontaine et, en 1789, rue Voltaire). Il est traversé par une petite voie, la rue de la Tour, et se compose de maisons de vigneron de taille modeste, dites *cellae* en latin. Ce terme serait à l'origine du nom du village de Ceaux au Moyen-Âge, qui deviendra le Sceaux d'aujourd'hui. Dès l'origine, le quartier répond à des besoins pratiques du quotidien. Il comprend notamment le four et le pressoir banaux, l'hôtel du greffier et notaire. Par la suite, s'y installent une maison d'arrêt ou encore les bains-douches publics. Au 19^e siècle, le site se peuple progressivement de familles d'ouvriers employés notamment à l'imprimerie Charaire, jusqu'à devenir le quartier le plus dense de Sceaux. De nombreuses boutiques et échoppes d'artisans animent alors ses rues (voir page 10). La place du Four, aujourd'hui disparue, constitue également un lieu de rencontre représenté sur de nombreuses cartes postales. L'unique fontaine du secteur y constitue un point de rassemblement incontournable, les habitations n'étant alors pas alimentées en

eau potable. Des conditions sommaires que la pression démographique et le manque d'entretien des bâtiments rendent progressivement critiques. Les eaux usées sont déversées sur le sol, les escaliers, plafonds et planchers en lattes pourries menacent de s'effondrer, le manque de sanitaires et d'alimentation en eau potable dégradent les conditions d'hygiène. À la suite d'un rapport de l'architecte de la ville constatant officiellement le caractère insalubre du périmètre, le maire, Charles Le Blanc, prend ainsi un arrêté de péril le 3 mars 1933.

Pris dans l'essor urbain

Les années 30 voient surgir de nouveaux besoins à Sceaux, qui redéfinissent l'organisation du territoire. Située à proximité de Paris et desservie par une ligne de chemin de fer directe pour la capitale, la ville est confrontée à l'augmentation rapide de sa population. La construction du lycée Marie-Curie (à proximité immédiate de l'îlot Voltaire) nécessite de loger le personnel dans des conditions décentes. Par ailleurs, l'ère du règne automobile et des grands plans de circulation incitent la Ville et le Département à redéfinir la configuration du centre de Sceaux. En effet, l'îlot s'inscrit en bordure de deux axes de circulation prioritaires, les rues Houdan et de Fontenay. La décision de démolir les habitations vise ainsi également à élargir les voies existantes et à en percer de nouvelles. Dans un premier temps, la Ville achète les immeubles situés aux 3 et 9 rue du Four. Les parcelles libérées doivent faciliter le prolongement et l'alignement de la rue Voltaire, ainsi que la création des rues Alphonse-Cherrier et Émile-Morel. Elles seront ensuite cédées en vue de la construction d'immeubles à loyer modéré. Quant à la démolition de la majorité de l'îlot, déclarée d'utilité publique en 1937, elle entre en œuvre l'année suivante. Elle concerne également le château des Imbergères et certains immeubles voisins, nécessaires au percement

Un ensemble pittoresque mais délabré

Sur les traces de l'îlot Voltaire



Témoignage

→ **Philippe
Laurent**

Maire de Sceaux



« Au début du 20^e siècle, l'îlot Voltaire constitue le quartier ouvrier de Sceaux. Ses anciens habitants ont gardé longtemps le souvenir nostalgique de son effervescence et de

son caractère populaire. Issu de la concertation "Parlons ensemble de Sceaux", le projet d'aménagement du centre-ville va faire revivre cet espace stratégique pour l'avenir

de Sceaux. Avec pour objectifs de réunir les générations, de renouveler "l'esprit village" qui le caractérisait et de relier les quartiers entre eux. »

Un espace vacant à reconquérir

de l'avenue Cauchy. L'opération départementale dite "Chemin de grande communication 67" est lancée.

Un espace délaissé

La Seconde Guerre mondiale porte un coup d'arrêt aux grandes opérations d'urbanisme. Après l'élargissement de la rue Voltaire, l'emplacement de l'ancien "village ouvrier" est aménagé en parking, entouré de pignons aveugles et de bâtiments vétustes. Il faut attendre 1959 et l'arrivée d'un maire aménageur, Erwin Guldner, pour que la Ville s'empare de la requalification du secteur. Une procédure de rénovation urbaine dans l'ensemble du centre-ville est alors lancée, avec le concours financier de l'État. Cependant, confrontée à des lenteurs de procédure, des difficultés dans le relogement des habitants et les négociations avec les propriétaires privés, sa mise en œuvre effective n'est possible que près de 15 ans plus tard. Entre temps, le conseil municipal décide, le 13 décembre 1970, de rebaptiser le vaste triangle situé au sud de la rue Houdan. Cet espace correspond à l'ensemble des terrains libérés, ou en instance de l'être, par les démolitions consécutives aux opérations de voirie. Il est alors nommé place du Général-de-Gaulle. De ce fait, la rue du Four, voie qui relie la place de La Poste à celle du Général-de-Gaulle, perd son existence administrative.

Récréer une cohérence

Des cinq secteurs initialement prévus, seuls trois sont menés à terme sous la forme de zones d'aménagement concerté (Zac) : le secteur Voltaire, achevé en 1975 et correspondant aux résidences de l'Ermitage et de l'Armorial, ainsi

que les secteurs Charaire et Benoît, achevés en 1991. Les terrains attenants à la rue du Four n'étant plus concernés par les opérations de rénovation urbaine, ils sont rachetés dans les années 90 par le promoteur immobilier Franco-Suisse Bâtiment. Ce dernier y réalise un programme commercialisé sous le nom de "Hameau du Four". Les opérations menées aux extrémités nord et sud de l'îlot Voltaire s'attachent à redonner une certaine harmonie au secteur. Le front bâti de l'îlot Benoît est ainsi reconstitué le long de la rue Voltaire. Les bâtiments sont conçus en conformité avec ceux du centre historique : deux ou trois niveaux avec combles aménagés, des façades fractionnées et diversifiées. Les passages traversant l'îlot sont nommés "des Artisans" et "des Vignerons". Une référence aux premiers occupants du site. De même, on retrouve dans le Hameau du Four la sensibilité des architectes Battistelli et Boueilh, concepteurs de l'îlot Benoît. L'ensemble présente la même mixité d'usages, avec la présence de commerces, logements, espaces piétons partagés (cour ou passages intérieurs) et d'une offre de stationnement en parkings souterrains. Un résultat qui renoue les fils de l'histoire scéenne et dont s'inspire l'actuel projet d'aménagement du centre-ville, qui vise à achever une opération de rénovation urbaine entreprise il y a presque un siècle !

→ En savoir plus sur le projet d'aménagement du centre-ville : www.sceaux.fr, rubrique Les grands projets ou Maison du projet, château de l'Amiral, 1 rue de Fontenay.